

# DECLARATION EN MATIERE DE STRATEGIE ERASMUS

## Stratégie internationale (UE et hors UE) à Montpellier SupAgro

La stratégie internationale de Montpellier SupAgro poursuit trois objectifs :

1. internationaliser les parcours des ingénieurs agronomes (niveau Master) via la recherche de partenaires européens, de pays développés (USA, Canada) et émergents (Brésil, Chili, Argentine, Afrique du Sud) avec lesquels des échanges académiques ou le montage de doubles diplômes présentent un intérêt réciproque.
2. améliorer la qualité des recrutements d'étudiants et diversifier leur provenance. Cet objectif est poursuivi en développant des partenariats avec des établissements de qualité dans des zones géographiques où Montpellier SupAgro est bien connu et souhaite sélectionner des étudiants de qualité (Afrique francophone, Maghreb) ou avec des pays émergents où Montpellier SupAgro est encore peu connu (Chine, Inde, Asie du Sud Est).
3. développer des coopérations avec des pays africains, des Caraïbes, d'Amérique latine ou du sud-est asiatique afin d'appuyer la rénovation de leur enseignement supérieur ou technique.

### *Objectif 1*

Les mobilités académiques recherchées se situent pour l'instant principalement au niveau M1.

Les partenaires universitaires recherchés pour développer les mobilités académiques sont des universités comportant une faculté d'agronomie, domaine de formation au sens large de Montpellier SupAgro, et attachant une grande importance au lien formation, recherche et secteur économique.

Les étudiants ingénieurs de Montpellier SupAgro peuvent réaliser un stage de deux mois à l'étranger en fin de deuxième année (année de M1) ou de 6 mois en fin de troisième année (année de M2). Près de 60% d'entre eux réalisent aussi des stages à l'étranger au cours d'une année de césure facultative entre M1 et M2 que l'établissement a choisi d'encadrer grâce à un tutorat. Ils réalisent souvent leur stage de deuxième année ou leur premier stage de césure dans ou en lien avec leur université d'accueil de mobilité académique et réciproquement. La recherche de stage pour les étudiants accueillis à Montpellier SupAgro en mobilité académique est facilitée.

Une attention particulière est donnée à la recherche de partenaires dispensant des enseignements dans les langues étrangères qui intéressent tout particulièrement les étudiants de Montpellier SupAgro (anglais, espagnol, portugais brésilien).

La mise en place de doubles diplômes ou de diplômes conjoints s'est pour l'instant faite principalement dans le cadre du programme Erasmus Mundus avec des consortia de l'Union Européenne afin d'attirer des étudiants internationaux dans les deux secteurs où Montpellier SupAgro dispose d'une originalité reconnue : développement agricole des pays du sud et viticulture/oenologie. Dans ce cadre, plusieurs doubles diplômes ont été conclus avec des universités disposant de compétences avérées en matière de développement agricole tropical (Wageningen, Copenhague, Cork, Madrid et Catane) ainsi qu'un diplôme conjoint dans le domaine de la viticulture/oenologie (Porto, Turin, Udine, Madrid, Geisenheim, Bordeaux). Cet effort de montage de programmes d'excellence au niveau européen sera poursuivi dans le cadre d'Erasmus for all dans les domaines de la santé des plantes et de la gestion de l'eau en agriculture.

## Objectifs 2 et 3

Montpellier SupAgro combine la participation à des projets de mobilité Erasmus Mundus action 2 ou équivalents, tels que le programme Office Méditerranéen de la Jeunesse et la gestion ou la participation à des actions de coopération universitaire (*Tempus, Edulink, Asialink*) afin de développer de façon combinée des échanges d'étudiants et des échanges de bonnes pratiques en terme de professionnalisation des enseignements et passage au LMD. Dans certains cas, ces programmes ont conduit à des accords systématiques de reconnaissance de parcours (avec l'Institut National Agronomique de Tunis par exemple) et à identifier des sources pérennes de bourses pour les étudiants.

Une autre originalité de Montpellier SupAgro est de venir en appui aux reformes des dispositifs d'enseignement technique agricole (formation de techniciens et ou de futurs producteurs agricoles) de plusieurs pays africains et du Maghreb via la mobilisation de son expertise interne comme de celle de l'enseignement technique français. Ce programme l'amène à soutenir un réseau de 13 pays d'Afrique francophone et du Maghreb depuis 2005, au travers du réseau FAR (<http://www.reseau-far.com/>) au sein duquel les établissements échangent sur les bonnes pratiques en matière de réforme de leur enseignement technique, et à venir en appui à des plateformes nationales d'acteurs impliqués dans la rénovation des dispositifs d'enseignement technique agricole de leur pays.

## **Stratégie de Montpellier SupAgro pour l'organisation et la mise en œuvre de projets de coopération européenne et internationale dans l'enseignement et la formation en lien avec des projets mis en œuvre dans le cadre du Programme**

Montpellier SupAgro est particulièrement actif en matière de coopération universitaire. Il dispose d'un service spécialisé en ingénierie de formation composé d'une dizaine d'ingénieurs qui répondent à des appels d'offre des programmes de l'Union Européenne et d'autres bailleurs de fonds dans le cadre de la modernisation des cursus de formation et du développement des liens Universités-Entreprises.

Ce service a pour vocation de valoriser les bonnes pratiques de Montpellier SupAgro et d'établissements partenaires en vue d'appuyer certains établissements identifiés comme potentiellement intéressants pour des partenariats de formation et de recherche. Ces actions de coopération ont déjà conduit :

- à la mise en place d'écoles en agro-alimentaire au Maroc, au Liban et plus récemment en Angola ;
- à la professionnalisation des formations en Haïti et en République Dominicaine, au Costa Rica, en Tunisie et dans plusieurs pays d'Amérique latine via la participation ou la gestion de programmes Tempus, Edulink ou Alpha 3.

L'objectif pour la période à venir sera de maintenir notre participation à ce type d'activité de « *capacity building* » tout en liant mieux ces actions avec les stratégies d'internationalisation de la recherche au sein de la communauté Agropolis International et d'Agreenium. Un des objectifs à développer sera le renforcement de l'impact de ces activités sur la modernisation des formations de Montpellier SupAgro grâce aux informations recueillies sur l'évolution des métiers dans les secteurs d'activité intéressant l'établissement.

## **Impact escompté de la participation de Montpellier SupAgro au Programme sur la modernisation de l'établissement, pour chacune des 5 priorités de la stratégie de modernisation de l'enseignement supérieur, en ce qui concerne les objectifs de la politique à réaliser**

La participation de Montpellier SupAgro à l'action 1 (mobilité des individus et masters communs) permettra de professionnaliser l'ensemble de l'établissement par l'échange de connaissances, de bonnes pratiques, de cultures.

- Pour les Etudiants (licence, ingénieur, master, doctorant) : acquisition de compétences nouvelles et autonomie, langues, découverte d'entreprises étrangères...

- Pour les Enseignants chercheurs : ouverture sur de nouvelles pratiques pédagogiques et activités scientifiques

- Pour les Services d'appui : bonnes pratiques inspirées des partenaires visités, apprentissage par l'expérience de gestion des nouveaux programmes

Les critères de qualité et d'excellence associés au développement de masters conjoints (excellence des contenus, pluridisciplinarité, pluri-sectorisation, innovation, qualité de la mise en place et de la gestion, politique des langues) seront diffusés dans le cadre de la démarche qualité de Montpellier SupAgro et profiteront à l'ensemble des formations de l'établissement. L'offre de modules en anglais sera augmentée, en particulier dans les secteurs clés de Montpellier SupAgro pour lesquels des masters conjoints seront développés (notamment gestion de l'eau pour l'agriculture, développement agricole et changement climatique, santé des plantes, vigne et vin). L'attractivité générale de Montpellier SupAgro sera ainsi augmentée.

Montpellier SupAgro s'inscrira également dans des actions de partenariats stratégiques avec des partenaires identifiés en Europe et à l'international.

- Le développement du lien avec nos partenaires du secteur privé et les futurs employeurs des jeunes diplômés sera une priorité. Ces partenariats devraient nous permettre d'identifier les compétences attendues et les évolutions des métiers dans les secteurs qui nous concernent et ainsi d'améliorer la qualité de nos formations et de garantir l'employabilité des diplômés.

- Le partenariat avec des établissements d'enseignement supérieur permettra de mieux nous connaître et de réfléchir ensemble au développement de nouvelles formations et pratiques pédagogiques.

- Les partenariats avec des pays tiers sur des activités de « capacity building » renforceront notre expertise et notre visibilité à l'international tout en attirant dans nos formations des étudiants internationaux de qualité.

Les mobilités des étudiants et des personnels devront être utilisées dans la mesure du possible pour permettre de développer les partenariats stratégiques. Ainsi, la stratégie d'association avec des partenaires pour l'ensemble des activités du programme sera réfléchi de façon cohérente et dans un souci de synergie et d'économie de moyens.

La gestion des activités du programme sera partagée entre différents services au sein de l'établissement dans un souci de durabilité et de diffusion des bonnes pratiques. Un partage des procédures et des outils sera assuré par la mission qualité et coordonné par le Service des Mobilités Internationales et des Langues (SRIL).